

Image not found or type unknown



Que deviennent nos enfants en cas de décès

Par **Moussay Lydie**, le **26/09/2009** à **16:02**

Bonjour,

Je voulais savoir s'il était possible d'établir des documents permettant de dire par qui nous voulions que notre enfant soit éduqué et accueilli en cas du décès de mon conjoint et de moi-même...